

PACA

Axe 4 : ACTIONS A DEPLOYER EN COLLABORATION AVEC LES ETABLISSEMENTS ET TERRITOIRES

Module n°1 : Positionnement

Contexte

L'étape de positionnement est le préalable à toute entrée dans un parcours de formation compétences clés. Elle doit permettre de garantir l'individualisation et la pertinence du parcours qui sera proposé à chaque agent en termes de contenu, de séquençage, de ressources pédagogiques et de durée. Ce positionnement s'inscrit également dans le cadre de l'accompagnement global de l'agent réalisé par son établissement et/ou par un autre professionnel de l'accompagnement.

Cette prestation devra se dérouler en deux temps : en amont du départ en formation, puis à l'issue du parcours de formation.

Objectifs

- Évaluer les besoins de formation en compétences de base et compétences clés de chaque agent au regard de son contexte professionnel et personnel,
- Orienter l'agent vers le parcours de formation adapté

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Sandrine CHEVALIER - 04.91.17.71.24 - s.chevalier@anfh.fr

Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement

<https://www.anfh.fr/thematiques/competences-cles-dispositif-4c>

Programme

La prestation doit obligatoirement intégrer un temps d'entretien individuel entre l'agent et l'intervenant.

**Exercice
2026**

**Code de formation
4.09**

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AZgxi19SH1gHDEGXQ7S3>

Nature

AFR

Organisé par

ACPM

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences